

Les évènements de 2015 ont brutalement révélé des interrogations sur ce qui fonde aujourd'hui la société française. Des deux comités interministériels des 6 mars et 26 octobre 2015 a notamment émergé la question de la nécessaire formation des professionnels - délégués du Préfet, acteurs professionnels du travail social, des collectivités locales, services de l'État et société civile, etc. - aux valeurs de la République et à la Laïcité.

L'IREV a souhaité s'inscrire dans cette démarche en proposant un cycle de formation-action inter-acteurs s'appuyant sur des apports théoriques afin de réinterroger et d'adapter les pratiques professionnelles.

Selon une approche territorialisée des politiques publiques, il a convenu d'identifier les leviers d'action publique et leur traduction sur les territoires, pour parvenir à mettre en place de véritables plans d'action dans les contrats de ville. Il s'est agi de regrouper au sein d'une même session des professionnels d'horizons différents, ayant des postures diverses et issus d'un même territoire, l'objectif étant de former et de mobiliser un petit groupe de professionnels d'un territoire donné afin que chacun puisse ensuite, à son niveau, transmettre les éléments appris en formation sur son territoire.

Après avoir été mis en place sur cinq territoires du département du Nord (Roubaix, Maubeuge, Valenciennes, Dunkerque et Douai), l'IREV a organisé ce cycle de qualification pour les territoires de Calais, Boulogne et St-Omer les

## **1er et 2 juin**

**et**

## **29 et 30 juin 2017**

Ce cycle s'est déroulé:

### **Les 1er et 2 juin** à Boulogne

1, rue Roger Salengro - 1er étage

Zone d'activités de Garromanche

62230 OUTREAU

(1er étage du restaurant "Au goût du jour" / Entrée sur le côté gauche (porte coupe-feu rouge) lorsqu'on fait face à l'entrée du restaurant, portillon blanc)

### **Les 29 et 30 juin** à Calais

Centre administratif

Salle 307 - 3ème étage

20 Quai de la Gendarmerie

62100 CALAIS

Dates: Jeudi 1 juin 2017 - 02:00 - Vendredi 30 juin 2017 - 02:00

Lieu: Boulogne (1er et 2 juin) - Calais (29 et 30 juin)

**URL de la source (modifié le 08/12/2017 - 11:50):** <https://irev.fr/thematiques/discriminations-egalite/egalite-femmes-hommes/cycles-egalite-citoyennete-2016-2017/cycle>